



Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles
www.plantasante.fr

1

PHYTO-AROMATHÉRAPIE, HERBORISTERIE

Contrat de formation professionnelle

RENTREE : SEPTEMBRE 2026

Le présent contrat (en application du livre IX du Code du travail et notamment des articles L. 6353-3 à L. 6353-7) est conclu entre les soussignés :

1. L'Ecole Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSE, Docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSE, docteur en pharmacie. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace. Numéro SIREN de l'organisme de formation : 511310666. Adresse de l'organisme de formation et siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

2. L'apprenant :

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
E-mail	
Téléphone	

Cette formation de **phytothérapie**, d'**aromathérapie** et d'**herboristerie** vous propose un septuple enseignement complet autour :

- ✓ **8 modules d'Anatomie, physiologie, dysfonctionnements** : tous les **systèmes physiologiques** (digestif ; respiratoire ; nerveux ; circulatoire et lymphatique ; urinaire et les glandes surrénales associées ; locomoteur ; tégumentaire ; endocrinien)
- ✓ **11 modules complets de conseils** pour tous les systèmes physiologiques
- ✓ De la **botanique**, théorique et de terrain : les notions de base sur la récolte sauvage ou la culture, le séchage, les utilisations de plantes fraîches.
- ✓ De la **phytothérapie** et de l'**herbalisme** incluant les plantes écoresponsables et locales.
- ✓ De l'**aromathérapie** (utilisation des huiles essentielles).
- ✓ De la **gemmothérapie** (utilisation des bourgeons)
- ✓ De la **mycothérapie** (utilisation des champignons)
- ✓ Des **préparations à base de plantes** à la base des compléments alimentaires.

Introduction

Dans ce monde en mutation rapide, où l'humain cherche tout à la fois le sens de sa vie, ses racines, et un équilibre dans une nature en plein bouleversement, les approches douces de la santé, basées sur la prévention et la compréhension globale du corps et des émotions apparaissent comme une évidence.

L'**École Plantasanté** est un centre de formation de haut niveau mais à taille humaine, qui met un point d'honneur à proposer des **formations vivantes et interactives**, basées à la fois sur des **connaissances médicales et scientifiques actualisées**, ainsi que sur des pratiques traditionnelles ancrées dans les cultures populaires. Notre philosophie est d'envisager la santé humaine de façon **holistique**, c'est-à-dire en prenant en compte les dimensions physiques, émotionnelles et psychologiques de chaque personne. Pour chaque formation, nous vous proposons donc un contenu de **qualité** et un **accompagnement personnalisé**.

Chaque cours sur un système physiologique traite des plantes, HE, bourgeons et champignons concernés et permettant d'accompagner les dysfonctionnements courants. Le tout avec des ateliers et mises en pratique journalières. Les notions concernant les différentes classes de principes actifs et leurs formes d'administration seront dispensées dans chaque cours.

Les cours ont été intégralement remis à jour en 2025, pour s'ajuster au mieux aux recommandations de l'AFNOR (sur le modèle de la naturopathie) et à l'évolution des attendus de la profession d'herbaliste. Nous avons rajouté à nos formations une énorme dimension pratique, nous mettant à jour des avancées pédagogiques les plus récentes.

Les objectifs

Cette formation s'articule en plusieurs modules, qui visent à vous faire acquérir des connaissances et des savoir-faire pratiques, tout en développant un savoir être et une éthique professionnelle vis-à-vis du conseil des clients.

- Acquérir les grandes notions sur le **fonctionnement du corps humain** et des grands systèmes physiologiques (Anatomie-Physiologie-Dysfonctionnements)
- Devenir **autonome** dans la détermination des plantes, en particulier 50 plantes courantes ainsi que les grandes familles botaniques, via des sorties de botanique de terrain. Reconnaissance de plantes comestibles, médicinales, toxiques
- **Comprendre les différentes substances** d'origine végétale et leur mode d'action
- **Savoir choisir et conseiller les plantes libérées**, incluant les **plantes écoresponsables et locales**, connaître les huiles essentielles, les bourgeons, les compléments alimentaires et cosmétiques à base de plantes, ainsi que leurs indications, celles de :
 - la **phytothérapie**
 - l'**aromathérapie**
 - la **gemmothérapie**
 - la **mycothérapie**
- Apprendre les **modes de préparations à base de plantes**
- Apprendre la théorie sur les **modes de culture, récolte, séchage et conservation des plantes**
- Connaître la réglementation et les limites légales de la profession d'herbaliste
- **Savoir conseiller** avec pertinence les végétaux, seuls ou en mélange, sous différentes formes par les ateliers de cas pratiques, mises en situation professionnelles, cas d'entraînement.

3

Cette formation s'inscrit dans une action d'adaptation des salariés à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi. Acquisition de compétences nouvelles.

Dates, durée de la formation

- Dates de la formation : **du 15 septembre 2026 au 07 juillet 2028.**
- Durée de la formation :
- Cette formation est construite en vue d'une montée en compétences optimale, et nous estimons qu'elle représente **931 heures de travail, dont** :
 - **263 heures de formation** incluant :
 - 42 heures de formation en présentiel (6 jours consécutifs)
 - 98 heures de formation avec formateur à distance, concernant l'ensemble des sessions de formation.
 - 35 heures de formation asynchrone sur l'anatomie-physiologie
 - 88 heures de formation asynchrone dont nombreuses vidéos sur les différents modules de phyto-aromathérapie
 - Un ensemble estimé à **526 h de travail complémentaire, personnel et/ou en groupe de travail** incluant :
 - Lecture des supports de cours et consultation des vidéos en application de nos conseils ; approfondissements hors cours et dans les groupes de travail entre apprenants que nous incitons à former,
 - Exercices pratiques et théoriques sur les thèmes de la naturopathie.
 - Entraînement aux cas pratiques hors cours.
 - heures de cours complémentaires sur le savoir-faire et le savoir-être avec mises en situation professionnelle, pratique et/ou travaux dirigés (avec exercices ou contenus fournis)
 - Rédaction d'une monographie (estimé à 100 heures)

- Stage **facultatif** en magasin bio et/ou chez un naturopathe installé (possible pendant toute la durée de votre formation ; uniquement sur demande ; estimé à 35 heures)
- Formation PSC (estimé à 7 heures et à votre charge auprès de l'organisme de votre choix ; devra être daté de moins de 5 ans lors de la remise du Certificat ; dispense pour les Professionnels de Santé)

Ce décompte des heures tient compte du travail personnel en autoformation mais il peut être variable selon l'investissement des apprenants, le niveau de départ et les objectifs visés par chaque apprenant.

4

💡 **Formation synchrone :** formation avec un.e formateur.trice en direct (en présentiel ou en distanciel [=webinaire en direct])

💡 **Formation asynchrone :** formation à l'aide des supports de cours papier fournis, de vidéos, de ressources accessibles sur la Plateforme Pédagogique, à votre rythme, permettant de vous organiser comme vous le souhaitez.

En cas d'absence, il est important de nous prévenir au préalable. (Si vous souhaitez que les supports de cours vous soient ponctuellement envoyés par La Poste, une participation aux frais d'envoi vous sera alors demandée).

Le contenu de la formation

Cette formation intitulée « Phyto-Aromathérapie » est la plus complète sur le sujet de la connaissance des plantes, de leur fonctionnement, et de l'utilisation qui peut en être faite.

➔ A l'issue de la formation, vous aurez tous les éléments pour reconnaître et conseiller une centaine de plantes, sous différentes formes.

La formation est constituée en plusieurs étapes :

• Anatomie

Un ensemble de 8 modules d'Anatomie / En autonomie, à votre rythme, avec webinaires

- 🌿 Le **système digestif**
- 🌿 Le **système respiratoire**
- 🌿 Le **système nerveux**
- 🌿 Le **système circulatoire et lymphatique**
- 🌿 Le **système urinaire et les glandes surrénales associées**
- 🌿 Le **système locomoteur**
- 🌿 Le **système tégumentaire**
- 🌿 Le **système endocrinien**

À votre rythme, avec supports de formation (en version papier qui vous seront envoyés par La Poste ; et accessibles sur la plateforme pédagogique), support vidéo enregistré par Christian BUSSEUR sur chaque thématique et 3 webinaires d'approfondissement réponses aux questions et cas pratique partagés.

Etude guidée de polycopié et vidéos

Outre les 14 sessions ci-dessus 35 h de vidéo enregistrée avec accompagnement pédagogique sur l'anatomie la physiologie et les dysfonctionnements avec des polycopiés vidéo de l'ensemble de ses cours conseils et compléments didactiques sur la plateforme pédagogique ce cours vous permettra de parfaitement comprendre le fonctionnement du corps humain puis lors de chaque session les dysfonctionnements concernés remise possible pour ceux qui ont déjà suivi ce cours contactez le secrétariat dans ce cas qui fournira un contrat remisé de 350€

• 11 modules de Phyto-aromathérapie pour les conseils

Un ensemble dédié à la phyto-aromathérapie en 11 modules à découvrir et approfondir à votre rythme :

Le contenu des cours :

- ✓ introduction à la phytothérapie
- ✓ les drainages
- ✓ le système urinaire et les glandes surrénales
- ✓ le système respiratoire ORL et les organes génitaux et la vie de la femme
- ✓ la peau
- ✓ le système circulatoire réglementation
- ✓ les bases de l'aromathérapie en vidéo
- ✓ transformation des plantes : le séchage, cueillette, conservation, les bases de la culture des plantes médicinales et aromatiques, la récolte sauvage, étude guidée de polycopiés
- ✓ histoire des précurseurs de la phytothérapie ethnobotanique et ethnomédecine des plantes
- ✓ Système locomoteur
- ✓ Gemmothérapie
- ✓ système digestif
- ✓ au foie pancréas
- ✓ métabolisme gestion du poids
- ✓ Système neuro-endocrinien
- ✓ éthique professionnelle et installation de l'herbaliste
- ✓ plante immuno modulante, adaptogène, plante de la vitalité aphrodisiaque
- ✓ mycothérapie
- ✓ complément alimentaire et pratique des conseils en herbalisme
- ✓ des supports de cours papier vous seront envoyés par La Poste et accessible sur la plateforme pédagogique

Des vidéos enregistrées pour approfondir chaque thématique avec le partage d'anecdotes astuce conseil et partage d'expérience

Un ensemble de webinaires, de 18h30 à 20h30 pour répondre aux questions en fonction de votre avancement.

• Webinaires de Cas Pratiques

Pour mobiliser toutes vos connaissances, 5 jours de Cas Pratiques, pour être opérationnel au plus vite !

• Deux sessions de formation en webinaire

- Le **stage de l'aromathérapie niveau I**
3 jours sur les bases pour comprendre les huiles essentielles
- Le **stage phytothérapie et huiles essentielles**
2 jours sur la phytothérapie et les huiles essentielles

• Deux sessions de formation en présentiel

- Le **stage de préparations de remèdes**
Tout savoir sur les préparations de remèdes à base de plantes !
 - ✓ Un webinaire de questions réponses sur la théorie (de 18h30 à 20h)
 - ✓ Le stage pratique en présentiel uniquement
- Le **stage botanique de terrain**
3 jours en présentiel en Alsace à la découverte des plantes sur le terrain en pleine nature

Note : pour les sessions de formation auxquelles vous auriez déjà participé : voir les nombreuses dispenses possibles en fonction de votre cursus !

Programme Pédagogique détaillé

Au début de chaque cours, les supports de cours en format papier vous seront envoyés par La Poste, afin de vous fournir des ressources théoriques à conserver et à réutiliser. Ces supports de cours seront également consultables sur votre Plateforme pédagogique en ligne.

Tous les cours en distanciel sont enregistrés, et un Replay sera accessible après la session
(à l'exception de la session de préparation de remèdes et du stage de Botanique de Terrain en présentiel)

Session en distanciel	
Session en présentiel	

Date		Contenu	Horaires	Présentiel / Distanciel
09/2026	✉	Envoi du module « Introduction à la phytothérapie ; histoire des précurseurs de la phytothérapie ; ethnobotanique et ethnomédecine des plantes » - Dans cette partie de cours, vous découvrirez les grandes notions de la phytothérapie : ses définitions, avantages, repères et personnalités marquantes de la phytothérapie, notions de qualité, classes chimiques, applications, usages traditionnels et limites des plantes et autres ingrédients naturels. Les précautions d'emploi, les principales voies d'administration et formes galéniques, les notions de toxicité, de posologies (appelées portions journalières dans les compléments alimentaires) seront également explicitées. Enfin vous découvrirez une liste de plantes courantes et leurs usages principaux. Les aspects législatifs seront également abordés (allégations de santé, réglementation, liste des plantes autorisées à la vente libre). - Histoire des précurseurs de la phytothérapie ; ethnobotanique et ethnomédecine	-	-
15/09/2026		Webinaire d' introduction à la Phyto-Aromathérapie	18h30-19h30	
10/2026	✉	Envoi du module « Les drainages & Le système urinaire et les glandes surrénales » Vous aborderez également les organes du système urinaire : reins, vessie, prostate. Vous découvrirez les dysfonctionnements de ces organes et la fonction du drainage, ainsi que les plantes associées à ce système.	-	-
20/10/2026		Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
11/2026	✉	Envoi du module « Système respiratoire – ORL » Dans ce cours, vous aborderez les dysfonctionnements courants des organes du système respiratoire et de l'appareil broncho-pulmonaire, ainsi que les plantes et produits diététiques associées et les plantes qui lui sont associées.	-	-
13/11/2026		Stage d' Aromathérapie	9h-12h30 ; 13h30-17h	

Date		Contenu	Horaires	Présentiel / Distanciel
14/11/2026		Stage d' Aromathérapie	9h-12h30 ; 13h30-17h	
15/11/2026		Stage d' Aromathérapie	9h-12h30 ; 13h30-17h	
15/12/2026		Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
01/2027		Envoi du module « Organes génitaux et vie de la femme » Dans ce cours, vous découvrirez les dysfonctionnements des organes génitaux. Vous découvrirez les plantes et produits diététiques associés aux grossesses, à l'allaitement, au sevrage et à l'accompagnement des modifications hormonales au cours de la vie de la femme (cycles menstruels, ménopause...).	-	-
19/01/2027		Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
26/01/2027		Webinaire d' Anatomie	18h30 à 19h30	
02/2027		Envoi du module « La peau » Dans ce cours, vous aborderez les dysfonctionnements de la peau. Vous découvrirez également le drainage de la peau et quelques éléments de cosmétologie.	-	-
03/2027		Envoi du module « Le système circulatoire ; réglementation » - Dans ce cours, vous aborderez les dysfonctionnements du système circulatoire. - Une section de cours sera dédiée à la réglementation concernant les plantes, les huiles essentielles (aromathérapie) les bourgeons, les compléments alimentaires, ainsi que leur préparation.	-	-
06/03/2027		Stage Plantes et Huiles Essentielles	9h-12h30 ; 13h30-17h	
07/03/2027		Stage Plantes et Huiles Essentielles	9h-12h30 ; 13h30-17h	
09/03/2027		Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
04/2027		Envoi du module « Transformation des plantes » Séchage, cueillette, conservation, les bases de la culture des plantes médicinales et aromatiques, la récolte sauvage.	-	-
02/05/2027		Webinaire Questions-Réponses sur stage de Préparations de Remèdes	18h30 à 20h00	
03/05/2027		Stage de Préparations de Remèdes (présentiel)	9h-12h30 ; 13h30-17h	
04/05/2027		Stage de Préparations de Remèdes (présentiel)	9h-12h30 ; 13h30-17h	
05/05/2027		Stage de Préparations de Remèdes (présentiel)	9h-12h30 ; 13h30-17h	
07/05/2027		Stage de Botanique de Terrain (présentiel)	9h-12h30 ; 13h30-17h	
08/05/2027		Stage de Botanique de Terrain (présentiel)	9h-12h30 ; 13h30-17h	
09/05/2027		Stage de Botanique de Terrain (présentiel)	9h-12h30 ; 13h30-17h	

Date		Contenu	Horaires	Présentiel / Distanciel
06/2027	✉	Envoi du module « Système locomoteur » Dans ce cours, vous abordez les dysfonctionnements du système locomoteur, les os, les muscles, leur fonctionnement, et tous les éléments nécessaires à leur bon fonctionnement	-	-
14/09/2027	🌿	Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
06/11/2027	📝	Webinaire de Cas Pratiques	9h-12h30 ; 13h30-17h	
07/11/2027	📝	Webinaire de Cas Pratiques	9h-12h30 ; 13h30-17h	
09/12/2027	👉	Webinaire d' Anatomie	18h30 à 19h30	
01/2028	✉	Envoi du module « Gemmothérapie » Dans cette partie des cours, vous étudierez les bourgeons médicinaux ou autres parties de végétaux en phase de forte croissance, leur préparation, leurs propriétés et leurs utilisations en macérats mères. Vous aborderez également leurs synergies d'action, leurs posologies et leur complémentarité avec la phytothérapie.	-	-
11/01/2028	🌿	Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
02/2028	✉	Envoi du module « Système digestif » Dans ce cours, vous découvrirez les dysfonctionnements du système digestif, son fonctionnement, et tout ce qui lui est nécessaire	-	-
08/02/2028	🌿	Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
03/2028	✉	Envoi du module « Foie et pancréas, Métabolisme, Gestion du poids » - Dans ce cours, vous découvrirez les dysfonctionnements des glandes annexes, du foie, de la vésicule biliaire et du pancréas. - Dans le cours sur le métabolisme, vous aborderez les dysfonctionnements sur le plan métabolique. Vous aurez des bases pour aborder les thématiques de la nutrition, des syndromes métaboliques, les principes des régimes amaigrissants et la phytothérapie associée.	-	-
07/03/2028	🌿	Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
04/2028	✉	Envoi du module « Système neuroendocrinien » - Dans ce cours, vous découvrirez les dysfonctionnements du système neuroendocrinien. Vous aborderez les plantes utilisées dans le cadre d'affections du système nerveux central et autonome, ainsi que dans la gestion des états de stress. - Vous recevrez également quelques notions sur l'immunité et les plantes adaptogènes,	-	-

Date		Contenu	Horaires	Présentiel / Distanciel
05/2028	✉	Envoi du module « Plantes immunomodulantes, adaptogènes, plantes de la vitalité, aphrodisiaques. Mycothérapie ; Compléments alimentaires et pratique des conseils en herbalisme » - Vous aborderez les plantes immunomodulantes, adaptogènes, plantes de la vitalité, aphrodisiaques. - Vous découvrirez les compléments alimentaires à base de substances végétales (plantes sèches, infusions, huiles essentielles, macérats...), d'oligoéléments, de vitamines ou de minéraux. - Tous les éléments essentiels de Mycothérapie (utilisation des champignons !) - Ce dernier cours sera donné sous la forme d'ateliers pratiques et conversationnels pour une application directe avec des produits, des références et des marques courantes. Ce moment permettra des partages d'expériences sur l'utilisation de substances naturelles et compléments alimentaires.	-	-
09/05/2028	🌿	Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
06/2028	✉	Envoi sur l'« éthique professionnelle, l'installation de l'herbaliste, et sa réussite » - Cet envoi sur l'installation de l'herbaliste sera conjugué à un cours sur l'éthique. - Vous étudierez la réussite de l'installation de l'herbaliste, avec exercices, et pistes de réflexions !	-	-
06/06/2028	👉	Webinaire sur l'éthique professionnelle ; l'installation de l'herbaliste	14h00 à 17h00	
16/06/2028	📝	Webinaire de Cas Pratiques	9h-12h30 ; 13h30-17h	
17/06/2028	📝	Webinaire de Cas Pratiques	9h-12h30 ; 13h30-17h	
18/06/2028	📝	Webinaire de Cas Pratiques	9h-12h30 ; 13h30-17h	
27/06/2028	🌿	Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
07/07/2028	🌿	Webinaire de Questions-Réponses en Phyto-Aromathérapie	18h30 à 20h30	
10/07/2028	🏆	Evaluation écrite	-	
11/07/2028	🏆	Evaluation orale	-	

💡 **Pour chaque module, nous vous conseillons d'étudier le module correspondant en anatomie avant le webinaire correspondant** 💡

De nombreux **outils méthodologiques et pratiques** vous seront également distribués tout au long du cursus.

De nombreux exemples de cas pratiques et de mise en situation professionnelle vous seront proposés au cours des 2 ans.

Objet, nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail. En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation indiquée dans le présent document.

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

Prérequis de la formation

Pour vous inscrire à cette formation :

- ✓ Vous êtes majeur et avez obtenu votre baccalauréat ou diplôme équivalent.
- ✓ Vous souhaitez en apprendre plus sur la phytothérapie et les huiles essentielles en vente libre, compléments alimentaires, produits diététiques, produits cosmétiques, voire les conseiller et/ou les vendre.
- ✓ Vous êtes capables de fournir un travail en autonomie et disposez d'un accès à un ordinateur et à une connexion internet afin de suivre des cours en ligne.

Important : Si vous n'êtes pas dans cette configuration mais souhaitez tout de même participer à cette formation, vous pouvez contacter le responsable pédagogique, Christian BUSSEUR pour exposer votre situation.

Handicap et formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter (certaines informations sont disponibles sur le site plantasante.fr, et notre référent handicap, Philippe Busser reste disponible au 06.45.33.75.04)

Public cible et niveau de connaissances nécessaires

La formation est ouverte à tout professionnel de santé, professions médicales, paramédicales, thérapeutes, professionnels du bien-être (ou cherchant à le devenir) ; autres professionnels, salariés ou non, en recherche d'emploi ou indépendants, de niveau baccalauréat, en reconversion souhaitant acquérir ou développer les compétences liées à cette certification.

Cette formation s'adresse à toutes ces personnes motivées ayant besoin de cette compétence et intéressée par la thématique :

- Professionnels (salariés ou indépendants)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes souhaitant élargir leur éventail de compétences

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la qualification à laquelle elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) du Baccalauréat. Si vous n'êtes pas dans cette configuration merci de contacter Christian Busser christian.busser@plantasante.fr

Des aménagements tarifaires sont disponibles pour les professionnels de santé (médecins, sages femmes, infirmières, etc). Un accompagnement de prise en charge peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.

Formatrices, formateurs et rédacteurs

Pour chaque discipline enseignée, nous tenons à vous proposer des intervenants qualifiés et compétents, qui interviendront selon leurs disponibilités, lors des jours de formation indiqués dans les modalités pratiques. Ces formateurs sont également les rédacteurs des contenus pédagogiques qui vous seront fournis.

- **Christian BUSSER** (intervenant permanent), docteur en pharmacie et en ethnologie, Directeur de l'École Plantasanté.
- **Elisabeth BUSSER** (intervenante permanente), docteure en pharmacie, ancienne titulaire de pharmacie.
- **Lise BESSOT**, docteure en pharmacie (intervenante extérieure).
Tous trois responsables ou anciens responsables de pharmacies herboristeries ou de secteurs spécialisés en plantes médicinales, aromatiques et produits naturels et/ou écrivains sur les plantes médicinales et participant à la rédaction des cours et/ou donnant des cours.
- **Nadine ROME**, Naturopathe Phyto-aromathérapeute, préparatrice en pharmacie, ancienne microbiologiste.
- **Eléa HÉBERLÉ**, docteure en biologie moléculaire et cellulaire, formée à la Botanique de terrain à l'école Plantasanté, en cours d'obtention d'un DU de Botanique de terrain, communicante scientifique et ingénieure pédagogique à l'école Plantasanté.
- **François CAYEUX** praticien en naturopathie, conseiller en plantes médicinales et aromatiques, botaniste, titulaire de D.U. de botanique de terrain.
- **Bruno BARBARIN** botaniste responsable de magasin bio spécialisé en compléments alimentaires, diplôme du Dumenat (Phyto-aromathérapie) à la Faculté de médecine de l'Université de Paris XIII et certificat de l'ARH.
- Autres intervenants extérieurs.

L'encadrement

L'encadrement est exercé par **Christian BUSSER**, directeur de l'Ecole, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie et par **Elisabeth BUSSER**, docteure en pharmacie, formatrice en phyto-aromathérapie, homéopathie, et techniques de préparations.

Lieu de l'action

A distance et/ou lors des stages en présentiel : **Ecole Plantasanté, 31 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM** sous réserve de modification du lieu des stages.

Les moyens pédagogiques et techniques

Afin d'atteindre ces objectifs d'apprentissage, nous déployons de nombreuses solutions pédagogiques et techniques :

- ★ Des cours clairs, lisibles, **enrichis par des synthèses permettant de retenir l'essentiel.**
- ★ **Des vidéos des cours en live enregistrés avec supports de cours, permettant d'aborder le cours papier d'une autre manière.**
- ★ L'accès illimité pendant toute la durée de la formation à une plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle), permettant de retrouver les supports de cours et les ressources complémentaires d'intérêt pour son apprentissage.
- ★ Des conseils méthodologiques pour mieux gérer son temps d'apprentissage et son assimilation.
- ★ De nombreuses activités suggérées en autonomie pour maximiser sa progression.
- ★ Un espace d'échange privé entre les apprenants de la formation.
- ★ Des stages et formations de terrain permettant de mettre en pratique ses connaissances.

12

Votre formation vous donne accès à la **Plateforme Pédagogique** de l'École Plantasanté :

<https://www.plantasantecours.com/>

Vous retrouverez sur cet espace différents éléments pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation. En fonction de la pertinence pédagogique, il pourra vous être proposé d'avoir à disposition la consultation des supports de cours, des QCM, des ressources complémentaires, les accès aux Replays, et bien plus encore à découvrir ! De nombreux outils **méthodologiques et pratiques** vous seront également distribués tout au long du cursus.

Notre approche permet un apprentissage régulier et continu tout au long de la formation, qui favorise la mémorisation. Il vous permet de devenir acteur de votre formation et d'adapter votre formation à votre emploi du temps.

Notre accompagnement personnalisé permet également de mettre en confiance les apprenants et de vous donner toutes les ressources pour mettre en pratique immédiatement vos connaissances après votre certification, que ce soit afin d'exercer une profession en lien avec le certificat, ou pour un usage personnel.

Le suivi de l'exécution du programme

Pour faciliter l'apprentissage et les mises en situation professionnelle, nous vous proposerons :

- Après chaque cours, des QCM d'entraînement vous seront proposés (non notés pour entraînements) et des auto-évaluations sur la base du cours correspondant, pour faciliter l'acquisition des connaissances théoriques de chaque chapitre et pour vous auto-évaluer.
- Sur les aspects pratiques, des cas concrets vous seront proposés régulièrement pour vous entraîner à l'épreuve pratique de fin de formation et parfois en groupes (entraînements ; non notés)

Procédure de validation du Certificat

L'évaluation de la formation se déroule selon les modalités suivantes :

- **En cours de formation :**

- Après chaque cours, des QCM d'entraînement vous seront proposés, pour vérifier si vous avez bien acquis les connaissances théoriques de chaque chapitre et pour vous auto-évaluer en distanciel, cette évaluation participera à votre note finale.
- Sur les aspects pratiques, des cas concrets vous seront proposés régulièrement pour vous entraîner à l'épreuve pratique de fin de formation.

- **Après la dernière session de formation :**

- Un cas pratique évalué vous sera proposé.
- Un dernier QCM évalué vous est proposé pour tester vos connaissances sur l'ensemble du programme.
- La rédaction d'une monographie détaillée de l'une des plantes, vues lors de la formation, ou de trois monographies simples validera votre capacité à synthétiser et à croiser des connaissances acquises tout au long de votre apprentissage. Ces monographies sont à fournir au maximum 6 mois après le dernier cours.

Votre certificat sera validé si vous avez obtenu une note minimale de 12/20 à l'ensemble des trois catégories de travaux : QCM, cas pratique et monographie.

Il est possible de repasser 2 fois les parties d'examen non réussies dans la limite de 24 mois après la fin des cours aux dates d'examen fixées par l'école (1 fois par an). Frais de dossier 50€ TTC.

Si une épreuve est à repasser merci d'envoyer un mail à planta@plantasante.fr dans le mois qui a suivi votre examen pour demander la prochaine date qui pourra être proposée dans un intervalle de 12 mois.

Appréciation des résultats : Attestation et Certificat

Le participant à cette formation professionnelle, après validation des évaluations, obtiendra le certificat :

**« d'Herbaliste, conseiller en plantes médicinales
et aromatiques de l'École Plantasanté ».**

Portée du certificat et limites de l'exercice de la profession d'herbaliste

Information sur la législation en vigueur sur les plantes de phytothérapie en vente libre :
Depuis le 11 septembre 1941, un décret du gouvernement de Vichy prévoit que seuls les herboristes certifiés avant cette date et les pharmaciens peuvent gérer une herboristerie en France dans l'état de la législation en France.

A ce jour 5 catégories de substances sont en vente libre :

- 148 plantes médicinales, suite à l'arrêté 2008-841 du 22.08.2008.
- Plus de 150 huiles essentielles.
- 60 000 compléments alimentaires à base des plantes médicinales précitées et de bien d'autres ingrédients naturels tels que vitamines, et d'oligo-éléments, minéraux, en vente et déposés à la DREETS.
- Les produits diététiques et de régime, contenant en général des plantes médicinales ou alimentaires.
- Les produits cosmétiques, de plus en plus à base de plantes médicinales et/ou d'huiles essentielles.

14

La législation actuelle permet au public de vendre les plantes visées par le décret précité ainsi que les compléments alimentaires dûment déclarés comme tels à base de plantes, vitamines et minéraux, et de les conseiller, à condition de ne pas conseiller de plantes sous monopole pharmaceutique, ni de pratiquer l'exercice illégal de la médecine en diagnostiquant des maladies ou en utilisant des allégations santé relevant de l'exercice médical, ni de pratiquer l'exercice illégal de la pharmacie.

Le **certificat d'herbaliste, conseiller en plantes médicinales et aromatiques de l'Ecole Plantasanté**, en plein accord avec la volonté gouvernementale de libéraliser ce secteur d'activité hors monopole pharmaceutique, permet légalement de conseiller ces 5 catégories de produits.

Comme tous les instituts où est enseigné l'herbalisme en France, l'Ecole Plantasanté ne peut délivrer de certificat d'État. Toutefois, le certificat proposé présente une valeur intrinsèque, tenant au parcours officinal de pharmacie, universitaire, de recherche et d'enseignement des animateurs de l'Ecole Plantasanté et de Christian et Elisabeth BUSSER.

L'Ecole Plantasanté fait partie des premiers **membres actifs dès 2015 du Syndicat des professionnels de la Naturopathie (SPN), seul organisme représentatif** de la profession de Naturopathe mais aussi d'autres professions de praticiens non conventionnels en santé telles que **les herbalistes** face aux pouvoirs publics et tous les programmes sont réalisés en plein accord avec le SPN, parfaitement au fait des évolutions de la réglementation ou de la profession.

Connaissances transversales à l'ensemble des modules

A l'issue de la formation et à travers l'ensemble des cours, vous aurez acquis des notions dans les disciplines suivantes, indispensables à l'exercice professionnel de la formation d'herbaliste.

- **Botanique de terrain et botanique systématique** : Grâce à des sorties botaniques et des activités à réaliser chez vous, vous découvrirez le vocabulaire pour décrire et identifier les plantes et obtiendrez des notions sur les principales familles de plantes et leur évolution au cours du temps.
- **Biologie végétale** : Vous développerez une culture générale sur le fonctionnement basique des plantes et l'origine des molécules qu'elles contiennent.
- **Chimie, Biochimie, et Pharmacognosie** : Vous développerez des connaissances sur la structure de la matière, les éléments chimiques et grandes catégories de molécules organiques, le rôle de chacune d'entre elles pour le fonctionnement des êtres vivants, ainsi que la façon dont on les utilise en médecine.
- **Anatomie, physiologie et dysfonctionnements du corps humain** : Afin de conseiller au mieux de futurs clients, vous apprendrez les bases du fonctionnement du corps humain et les différentes origines de ses dysfonctionnements.
- **Ingrédients alimentaires** : Une bonne alimentation est la clé d'un fonctionnement optimal du corps humain. Ces connaissances sont donc nécessaires au développement de vos compétences d'herbaliste.
- **Herboristerie pratique et préparations à base de plantes** : La formation vous donnera de nombreuses billes pour passer à la pratique et utiliser la matière végétale.
- **Transformation des plantes** : Séchage, conservation, récolte, bases de la culture des plantes médicinales et aromatiques
- **Introduction à la phytothérapie pratique** : Les cours vous permettront de prendre connaissance des différentes plantes à conseiller dans des applications pratiques, incluant les plantes écoresponsables et locales.
- **Histoire et ethnomédecine** : La phytothérapie et l'aromathérapie s'inscrivant dans un contexte historique et philosophique, des notions d'histoire des sciences et des médecines traditionnelles vous seront très utiles pour avoir une vision globale de votre pratique en tant qu'herbaliste.
- **Installation des professionnels** : Nous mettons un point d'honneur à accompagner nos étudiants dans la mise en œuvre de leurs connaissances dans le milieu professionnel, et vous bénéficierez de nombreux conseils pratiques pour démarrer votre installation.
- **Spécificités concernant le conseil et la vente de plantes médicinales** : Le conseil et la vente faisant l'objet de réglementations strictes au niveau national, nous mettons un point d'honneur à vous donner des informations actualisées sur l'encadrement de l'activité d'herbaliste.

L'ensemble de ces connaissances vous permettront de mieux appréhender l'origine des substances actives, d'acquérir une vision globale du fonctionnement du corps humain et d'avoir les bases pour prodiguer des conseils prophylactiques afin de maintenir son état de santé global.

Matériel complémentaire conseillé et facultatif

Afin de développer vos compétences de botanique de terrain, en parallèle de la formation, nous vous recommandons le matériel suivant, qui vous sera utile pour participer au stage en présentiel.

- **Le livre** : « *Petite flore de France* » de Régis Thomas, David Busti, Margarethe Maillart aux Éditions Belin.
Ce livre permettra de profiter pleinement du stage, en ayant une base commune, et la plus adaptée pour progresser lors de cette formation.
Disponibilité en ligne ou dans la plupart des librairies
- **Le livre** : « *Botanique : Les familles de plantes* » 16^e édition, de Frédéric Dupont; Jean-Louis Guignard
- **Loupe de botaniste** 10x21mm minimum LED Triplet :
Par exemple :
Grossissement : 10 fois
Diamètre (Ø) de la lentille : 21 mm
L. 30 mm – h. 12 mm
Disponibilité en ligne ou en magasins spécialisés

Stages, cas pratiques et savoir-faire

En plus des contenus théoriques, plusieurs stages ou formations pratiques vous sont proposés tout au long du parcours dans le but de développer vos savoir-faire en naturopathie.

Cas pratiques :

A l'issue de chaque session de formation, nous vous proposons de travailler sur des cas pratiques et des mises en situation professionnelles.

Stages en magasin bio sur 35h (**FACULTATIF, et dans la structure de votre choix**)

Dans le cadre de ce cursus, nous vous encourageons à réaliser un stage d'au moins une semaine au sein d'un magasin bio, ou auprès d'un naturopathe en exercice.

Ce stage n'est pas obligatoire pour compléter votre formation, mais il est vivement recommandé. Cette expérience pratique vous permettra de :

- ✓ Découvrir le « monde » des magasins bio
- ✓ Connaître ou découvrir différentes gammes et produits de compléments alimentaires, et autres produits vendus
- ✓ Participer à des présentations de produits de laboratoires de compléments alimentaires
- ✓ Participer à des animations
- ✓ Conseiller des clients
- ✓ Vous rendre compte des demandes des clients et de ce qu'ils recherchent

Pour cela nous pouvons signer une convention de stage tripartite, merci de contacter l'École Plantasante (planta@plantasante.fr) lorsque vous souhaitez préparer ce stage.

Stages pratiques

Pendant la formation, deux stages pratiques d'approfondissement vous sont proposés. La participation à ces stages n'est pas obligatoire, mais est vivement recommandée pour asseoir vos connaissances et avoir l'opportunité de mettre en pratique vos nouvelles compétences.

1) BOTANIQUE DE TERRAIN

Durée de 3 jours : Devenir autonome dans la détermination des plantes, en particulier 50 plantes courantes ainsi que les grandes familles botaniques, via des sorties de botanique de terrain.

Lors de ce stage, vous découvrirez le vocabulaire nécessaire à la description des plantes. De nombreuses sorties botaniques de terrain et visites guidées de jardins de plantes vous seront proposées. Vous découvrirez les différentes plantes et compléments d'usages communs et réglementaires en herboristerie, ainsi que leur description botanique. Pendant une journée, des ateliers de question/réponse sur les dysfonctionnements des systèmes biologiques, les conseils de phyto-aromathérapie, les voies d'administration et des éléments de réglementation.

Si vous souhaitez participer à la formation complète de Botanique de terrain, la 2^e année ou plus tard pour enraciner votre capacité à bien déterminer les plantes, vous trouverez les informations sous « Botanique de terrain », 2^{ème} partie.

2) LES PRÉPARATIONS À BASE DE PLANTES

Durée : 3 jours - 21h (théorie + webinaire + exercices pratiques en présentiel)

Ce stage est découpé en deux parties :

Partie théorique (un webinaire de questions-réponses + une journée en présentiel) :

Cette partie du cours vous permettra de découvrir les locaux d'exercice de la phytothérapie et ses outils, les bonnes pratiques de préparation de la plante fraîche à la plante sèche : séchage, broyage, tamisage... Vous apprendrez les différentes formes galéniques et les matières premières : leur qualité, leur conservation, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients. Explication des dénominations en matière de préparation et des produits obtenus. Traçabilité et réglementation, organisation pour réaliser des préparations.

Partie pratique (deux journées de pratique en présentiel) : Lors de cette session vous découvrirez les préparations à base de plantes : teinture végétale (extrait hydro alcoolique), macérât huileux, extrait fluide, lotion, sirops, pommade, cérat, crème, gélules, poudre végétale...

Cette session servira d'appui aux cours en présentiel où ces différentes formes de préparation de plantes seront présentées d'une autre manière avec questions réponses sur la pratique.

Approfondissement consécutif à la formation

Après ou parallèlement à la formation d'herbaliste, il existe des passerelles (avec dérogations et réductions) pour compléter vos compétences par la naturopathie, la réflexologie, l'aromathérapie intensive, l'énergétique et/ou les Fleurs de Bach, ce qui vous permettra d'afficher pour votre future clientèle d'autres certificats ; voir ci-dessous :

Certificat de naturopathie : un cours sur 2 ans avec toutes les bases sur l'hygiène de vie et des savoir-faire très larges faisant du naturopathe le « généraliste » des médecines non conventionnelles.

Certificat de réflexologie pluridisciplinaire : un cours sur 20 jours soit 140 heures réparties sur 2 ans à prix minoré car sans les parties anatomiques et la partie réflexologie plantaire déjà vues en naturopathie avec une forte diminution du tarif. L'enseignement est résolument pratique et vous permet d'acquérir les bases des techniques manuelles courantes en réflexologie, mais d'apprendre à réaliser des massages par la méthode DIPKAR (réflexologie plantaire, palmaire, les points de Knap ou la réflexologie sur l'ensemble du corps (faciale, dorsale, viscérale, dorsale, craniosacrée), les correspondances symboliques du corps et les libérations émotionnelles.

Certificat d'aromathérapie intensive : distinct et complémentaire de la partie aromathérapie du cours de phyto-aromathérapie, cette formation permet d'aborder les aspects chémotypiques, l'action des huiles essentielles sur les grands systèmes physiologiques, leur intérêt dans le domaine des spas (couleurs, sons, chakras, énergétique), comme coupe faim, en soins palliatifs... action par les propriétés physiques, énergétiques et par l'olfactothérapie (psychothérapie par les huiles essentielles). Si vous souhaitez une dispense du niveau I d'aromathérapie, c'est possible, à vous de choisir même si nous conseillons de faire ce niveau I pour être à l'aise au niveau II. **Cette formation est possible à distance ou en présentiel.**

Certificat d'approfondissement sur les fleurs de Bach : en approfondissement de la séquence dédiée, cette formation permet de réaliser une psychothérapie brève, efficace sur la gestion des émotions et du stress avec les 38 Fleurs de Bach du Dr Bach (3 jours stage 1). Avec les élixirs floraux contemporains (3 jours de stage 2). Présentation d'outils d'accompagnement en psychologie des émotions (3 jours de stage 3). 3 jours de perfectionnement et de supervision sur des sujets variés et des cas pratiques. Le tout mène au certificat des Fleurs de Bach et élixirs floraux. Le stage 1 est à moitié prix pour ceux qui ont finalisé la naturopathie ou sont en cours d'étude. Fleurs de Bach et élixirs pour les animaux (3 jours) vient compléter le cursus précédent pour les personnes que le monde animal intéresse.

Certificat d'entraîneur au mouvement Recabic : Cette formation complémentaire est donnée par Ralf Scherer, cabinet Recabic, coach sportif ; Dr. Hans Noble, médecin qui applique la méthode pour améliorer la vitalité ; Pit Fischer, Heilpraktiker (naturopathe allemand) et vous permettra d'utiliser le Recabic comme outil de mise en mouvement du corps.

Certificat d'énergétique, maux du corps en lien avec les neurosciences : Cette formation sur 20 jours par Nathalie Fondere et Christian Busser vous permet d'approfondir le sens des maux du corps, et les liens entre la psychologie et les maladies.

Certificat d'iridologie approfondie : Cette formation vous permet d'approfondir vos connaissances/compétences en iridologie. Elle est dispensée par François Frieh, formé au Felke institut, J. Deck de Gerlingen et à l'Augendiagnose Arbeitsgemeinschaft Dc Angerer de Munich et Geneviève Ros, infirmière de, praticienne en iridologie, formée par Nelson Labbe et en référence à Jensen, titulaire d'un Certificat d'études iridologiques.

Complément de micronutrition pratique : Cette formation par Anne-Lise Collet / Céline DEBANT, naturopathes, titulaires d'un DU de micronutrition et de Christian Busser, en complément des données de base déjà acquises en naturopathie.

Conditions générales de rétractation, désistement, abandon, report, annulation

L'Étudiant.e dispose d'un délai de 14 jours, à compter de la date de signature du document d'inscription pour se rétracter sans frais, à condition que ce délai couvre la période avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le délai de rétractation est limité au nombre de jours avant le début de la formation.

La demande devra être faite par email sur l'adresse email : planta@plantasante.fr, ou par courrier au 2A rue du maréchal Koenig 67210 Obernai.

Conditions applicables en cas de résiliation du fait de l'Étudiant.e :

- Si la formation débute dans moins de 10 jours au moment de la demande l'Étudiant.e sera redevable de 25 % du prix de la formation.
- Si la formation a déjà débuté l'Étudiant.e sera redevable de 50 % du montant des factures restant à émettre au moment de la demande.

Les arrhes resteront acquises par l'École Plantasanté.

Toute demande de report de formation faite par l'Étudiant.e pourra être étudiée. Les mêmes règles que les désistements s'appliqueront à cette dernière. Le report pourra se faire sous réserve de la disponibilité d'une session de formation similaire ultérieure.

En cas de force majeure (refus de congé pour formation par l'employeur / perte d'emploi ou mutation entre l'inscription et le début de la formation / maladie ou décès du stagiaire, d'un proche / interruption des transports empêchant le déplacement), tout remboursement des sommes avancées se fera exclusivement sur justificatif d'indisponibilité (document à en-tête signé par l'employeur ; justificatif des transports ; certificat médical ; attestation de décès).

En cas de résiliation du contrat du fait de l'École Plantasanté :

- Si la formation n'a pas encore débuté, le remboursement de l'intégralité des prestations payées et non réalisées sera effectué.
- Si la formation a déjà débuté, il vous sera proposé le remboursement des sommes avancées seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
- Si la formation est reportée à une date ultérieure après votre inscription, un remboursement de l'intégralité des prestations payées sera possible, ou l'école conservera cette somme pour vous permettre de participer à une session ultérieure au programme identique ou valable pour toute autre formation.

Cas de différend

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'École Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'École Plantasanté par écrit.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, voici les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation : CNPM, médiation de la consommation - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND - Tél. 09 83 24 74 88.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

Modalités de paiement

La validation de votre inscription se fera après réception de votre dossier complet, avec réception des arrhes d'un montant de 370 €.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).

L'étudiant s'engage à verser à l'École Plantasanté, au titre de sa participation à la formation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

- Le tarif « **Inscription Individuelle** » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci finance personnellement sa formation : **3350.00 €** net de taxes pour l'ensemble de la formation.

Ce montant comprend les arrhes d'un montant de **370 €** à l'inscription, puis **mensualisation** (selon échéancier plus bas, voir pour le montant des mensualités).

- Le tarif « **Convention de Formation Professionnelle** » :

Le tarif conventionnel est de 5500.00 € net de taxes : voir convention (envoyée sur demande).

Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un financement par un OPérateur de COmpétences (OPCO), d'un financement par une entreprise, d'un plan de licenciement, ou de toute autre solution de financement par une structure tierce. Envoi des documents sur demande par mail sur l'adresse : planta@plantasante.fr. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Un accompagnement dans votre recherche de prise en charge financière (France Travail, OPCO, etc.) peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.

Les dispenses

Des dispenses de certaines parties sont possibles en fonction de votre cursus.

Vous êtes **professionnel de santé** ?

Vous avez déjà suivi le cursus de **Naturopathie ? Réflexologie ? Aromathérapie ?**

Vous avez déjà suivi l'une des formations courtes ci-dessous ?

- Le stage de l'**aromathérapie niveau I**
- Le stage **phytothérapie et huiles essentielles**
- Le stage de **préparation de remède**
- Le stage **botanique de terrain**



Vous pouvez être dispensé(e) de cette partie !

Contactez- nous planta@plantasante.fr 06.45.33.75.04

Engagement par Virements à effectuer à l'École Plantasanté

À remplir uniquement si la formation est financée par un tiers :

Formation Phyto-Aromathérapie rentrée septembre 2026 financée par :

Nom – Prénom : _ _ _ _ _

3350,00 € net de taxes au total selon contrat :

Si vous optez pour un règlement par virement bancaire, les montants sont à régler sur le compte de l'École Plantasanté en indiquant comme libellé pour le virement :

« **PA-2026-09** suivi du nom et prénom du stagiaire » (et non du payeur) :

Ecole Plantasanté :

BNP PARIBAS OBERNAI (01387)

19 RUE DU MARCHE

67210 OBERNAI

RIB : 30004 01387 00010091956 70

IBAN : FR76 3000 4013 8700 0100 9195 670

BIC : BNPAFRPPXXX

Selon Devis :

3350,00 € net de taxes

Soit 263 heures de formation

Échéancier de paiement

Lors de l'inscription, vous vous engagez à verser 370€ d'arrhes.

Le règlement de la formation est ensuite prévu selon l'échéancier suivant :

Échéances entre le 1er et le 5 du mois

Arrhes lors de l'inscription : 370,00 €

	Date	Montant	
Échéance 1	01/09/2026	168,63 €	
Échéance 2	01/10/2026	168,62 €	
Échéance 3	01/11/2026	168,62 €	
Échéance 4	01/12/2026	168,62 €	Année 2026 : 1044,49 €
Échéance 5	01/01/2027	115,70 €	
Échéance 6	01/02/2027	115,70 €	
Échéance 7	01/03/2027	115,70 €	
Échéance 8	01/04/2027	115,70 €	
Échéance 9	01/05/2027	115,70 €	
Échéance 10	01/06/2027	115,70 €	
Échéance 11	01/07/2027	115,70 €	
Échéance 12	01/08/2027	115,70 €	
Échéance 13	01/09/2027	115,70 €	
Échéance 14	01/10/2027	115,70 €	
Échéance 15	01/11/2027	115,70 €	
Échéance 16	01/12/2027	115,70 €	Année 2027 : 1388,40 €
Échéance 17	01/01/2028	131,05 €	
Échéance 18	01/02/2028	131,01 €	
Échéance 19	01/03/2028	131,01 €	
Échéance 20	01/04/2028	131,01 €	
Échéance 21	01/05/2028	131,01 €	
Échéance 22	01/06/2028	131,01 €	
Échéance 23	01/07/2028	131,01 €	Année 2028 : 917,11 €
			Total Formation : 3350 €

Année 2026 : 82 heures

Année 2027 : 109 heures

Année 2028 : 72 heures

NB : Pour des raisons pratiques, il est préférable d'opter pour un règlement par virement bancaire. Toutefois, si vous le préférez, il est également possible de **régler par chèque, ou en espèces**, en respectant les échéances ci-dessus. Par ailleurs, il est également possible de régler votre formation en avance, par année, ou par trimestre par exemple.



Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

23

Devis de la formation Phyto-aromathérapie rentrée septembre 2026

Du 15 septembre 2026 au 07 juillet 2028, soit 263 heures de formation

Tarif : 3350.00 € net de taxe

Année 2026 : 82 heures
370 € d'arrhes + 674,49 € nets de taxes

Année 2027 : 109 heures
1388,40 € nets de taxes

Année 2028 : 72 heures
917,11 € nets de taxes

Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**

ECOLE PLANTASANTE

2A rue du Mal Koenig

67210 OBERNAI

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

24

- **Cocher la case suivante :**

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à :

le :

Le stagiaire écrit de manière manuscrite, date et signe :

« **Lu et approuvé ; je m'engage à mettre en place un virement permanent selon l'échéancier ci-dessus** »

Signature :

Signature de Christian BUSSE,
ou Elisabeth BUSSE
Gérants de l'École Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

- 1 chèque de 370 € d'arrhes à l'ordre de l'École Plantasanté pour valider mon inscription.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail : planta@plantasante.fr

Tél. répondeur : 06.45.33.75.04 Date du document : 16/06/2026